

POLITIQUE FAMILIALE



Sécurité



Transport



Habitation



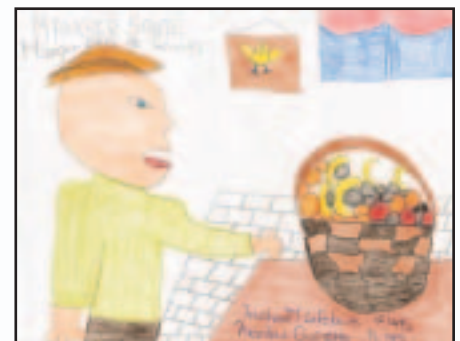
Environnement



Aménagement du territoire



Santé



Sports et loisirs



Culture



Communication avec les citoyens



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	2
Mot du conseiller responsable des questions familiales.....	2
Préambule.....	3
Historique de la politique familiale.....	4
Mont-Laurier : présentation de la ville.....	5
Portraits des familles	
Chiffres de population et des logements.....	6
Caractéristiques selon l'âge.....	6
Caractéristiques des logements privés occupés.....	6
Certaines caractéristiques de la famille.....	6
Statistiques sur le travail et le revenu.....	7
Scolarité.....	8
Définition de la famille.....	5
Mission de la politique familiale.....	5
Principes directeurs.....	10
Axes, orientations et pistes d'action : Axes 1 à 9.....	11 à 16
Conclusion.....	17
Bibliographie.....	18
Remerciements.....	19
Comité de la famille.....	20
Conseil municipal.....	20



MOT DU MAIRE

Un des engagements des élus de la nouvelle Ville de Mont-Laurier était de placer la famille, à titre d'institution majeure de nos collectivités, au centre de tous nos processus décisionnels.

Ainsi en décembre 2004, le Conseil municipal autorisait l'élaboration d'une politique familiale et nommait un élu responsable des questions familiales. Avec l'aide financière du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine du Québec, le Comité de la famille formé pour la réalisation du projet d'une politique familiale a depuis plus d'un an entrepris ses travaux, a mené plusieurs consultations tant au niveau de la population, des organismes du milieu que des services municipaux.

L'implication de toutes ces personnes a permis de dégager des orientations suivies du plan d'actions de la politique familiale, adopté le 22 octobre 2007, toujours avec l'objectif principal de développer des outils qui tiennent compte des familles d'aujourd'hui, de leurs réalités ainsi que des défis auxquels elles sont confrontées. Que l'on soit parents, enfants, adolescents ou aînés, chacun trouvera sa place dans l'organisation des services d'une ville, de votre ville... d'un naturel accueillant!

Mille mercis à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à ce beau chantier dont le résultat, à terme, dotera Mont-Laurier de sa toute nouvelle politique familiale.

Le maire, **Michel Adrien**

MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

LA POLITIQUE FAMILIALE, UNE SOLUTION

POUR LE MIEUX-ÊTRE DES FAMILLES LAURIERMONTAISES

La famille représente le premier milieu de vie des membres qui la composent et le lieu de transmission de leurs valeurs. En reconnaissant cette réalité, nous contribuons à améliorer l'épanouissement de nos citoyens et c'est dans cet esprit que le comité de la famille et les divers intervenants ont travaillé à l'élaboration de la politique familiale municipale de Mont-Laurier.

A titre de conseiller responsable des questions familiales, je suis heureux de présenter aux familles lauriermontoises cette politique familiale qui se veut le reflet de leurs besoins et de leurs préoccupations. La famille s'est diversifiée au fil du temps et cette transformation oblige la municipalité à s'adapter aux besoins et aux demandes de ses citoyens.

Plusieurs actions ont déjà été prises pour identifier la famille comme priorité et plusieurs autres suivront pour que les familles lauriermontoises et celles qui choisiront de s'établir ici soient fières de vivre dans une ville d'un naturel accueillant.

Sylvain Lacasse, conseiller

PRÉAMBULE

Les changements socioculturels des dernières années ont eu des répercussions sur l'évolution des familles lauriermontoises et la transformation des structures familiales. Les différentes réalités auxquelles sont confrontées les familles représentent donc un défi de taille pour l'ensemble de la société. Il est nécessaire et important d'agir et cette nécessité doit s'appuyer sur tous les acteurs du milieu afin d'assurer des résultats durables et efficaces. La façon dont les parents assument leur rôle est marquée par la continuité, le changement et l'émergence de nouveaux modèles.

La municipalité étant le palier de gouvernement le plus près de ses citoyens et de ses familles semble aussi le plus apte à influencer la qualité de leur milieu de vie.

Dans le but de consolider sa position à l'égard des familles, le Conseil municipal de Mont-Laurier a confié à un comité le mandat de proposer des orientations menant à la rédaction d'un politique familiale.

Ce mandat constitue l'engagement formel du conseil envers « ses familles ».

Cette politique a défini les orientations et les actions que la municipalité souhaite instaurer pour confirmer la famille comme institution majeure de la communauté lauriermontoise et la supporter dans les divers rôles qu'elle doit assumer. La réalisation de la politique familiale a demandé plusieurs mois d'efforts de la part du Comité famille et de ses partenaires.

Cette mobilisation permettra de développer un projet collectif propre à notre milieu et aidera les différents intervenants municipaux à agir et penser famille dans le processus décisionnel.

Pour la réalisation de ce défi, la municipalité par le biais du comité, s'est associée aux différents partenaires locaux pour se donner une vision globale et témoigner de sa volonté de faire de Mont-Laurier, une ville « **D'un naturel accueillant** », pour les familles d'aujourd'hui et de demain.



HISTORIQUE DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE



En 1989, lors du premier colloque du Carrefour Action municipale, Mont-Laurier a été la ville conférencière. L'année suivante, la Ville tenait une audience publique pour la présentation du Livre Blanc sur le dossier familial; des recommandations ont alors été adoptées et des actions concrètes ont été mises en œuvre à ce moment.

Le 13 décembre 2004, le Conseil municipal autorisait l'élaboration d'une politique familiale et la désignation d'un élu « responsable des questions familles ». Le 3 août 2005, le Conseil autorisait la signature du protocole d'entente entre la ville et le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour l'élaboration de la politique familiale.

La première réunion du comité famille a eu lieu le 3 mai 2006. Trois conseillers se sont succédés au sein de ce comité, mesdames Jocelyne Cloutier et Romy Saint-Pierre et Monsieur Sylvain Lacasse. La mise en place du processus consultatif a été une étape essentielle pour recueillir les pistes de réflexion à partir desquelles le travail a pu se faire.

La consultation étalée sur plusieurs mois visait à mieux connaître la réalité des familles lauriermontoises. La première session avait comme objectif de dresser un profil de l'intervention de la municipalité et des organismes du milieu en faveur des familles. Un questionnaire a donc été distribué à deux groupes d'acteurs: les différents services municipaux et les organismes du milieu réputés pour leur implication auprès des familles (50).

Lors de la deuxième consultation, un questionnaire fut remis par ces organismes à cinq familles de leur choix. Une troisième consultation visait à connaître non seulement le profil des familles, mais aussi leurs attentes et leurs priorités selon les 9 champs d'intervention proposés. Les familles choisies par sélection aléatoire venaient de tous les milieux, de tous les quartiers de la ville et représentaient différents groupes d'âge.

Il est à souhaiter qu'un comité permanent soit mis en place pour veiller à l'application de la politique familiale.

MONT-LAURIER, D'UN NATUREL ACCUEILLANT POUR LES FAMILLES

Née d'un projet de colonisation du curé Labelle, Mont-Laurier à la fin du XIX^e siècle, portait le nom de Rapide-de-l'Original. Selon la légende, un orignal en s'enfuyant aurait effectué un bond prodigieux près d'une chute de la rivière du Lièvre.

Les premiers colons, Alix, Bail et Fortier arrivèrent en 1885 et s'installèrent sur les deux rives de la rivière du Lièvre. Mont-Laurier devient une ville en 1950 et se donne, en 2003, un nouveau souffle à la suite du regroupement avec l'ancienne municipalité de Des Ruisseaux. La nouvelle Ville de Mont-Laurier compte aujourd'hui plus de 13 000 habitants, soit 38% de la population de la MRC d'Antoine-Labelle et occupe une position privilégiée faisant d'elle la « Capitale des Hautes-Laurentides ».

Chef-lieu administratif, commercial, culturel et industriel de la région, Mont-Laurier est située au carrefour des routes 117 et 309, à mi-chemin de Montréal, l'Abitibi et l'Outaouais.

La Ville possède une grande diversité de fonctions et offre à ses résidents et visiteurs une gamme complète de services en matière de santé, d'éducation ainsi que ceux fournis par différents ministères. Mont-Laurier est un milieu de vie proche de la nature qui offre des activités sportives et culturelles, individuelles et familiales en toutes saisons.

En 2003, la Ville s'est donné un Plan stratégique de développement pour servir de levier économique et de cadre de référence dans le but d'assurer le bien-être de la collectivité et faire de Mont-Laurier une ville d'accueil.

En mars 2005, la Ville dévoilait son nouveau logo et le slogan « D'un naturel accueillant » qui présente l'image d'une ville fière, forte, moderne et ouverte sur le monde, près de ses familles.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est le reflet de la société d'aujourd'hui, en constante évolution et soumise à de multiples influences. Elle s'est profondément modifiée dans sa structure et dans ses modes de vie. Les familles constituent une richesse sociale qui doit être soutenue par la collectivité.

Le Comité de la famille a retenu à la suite des consultations avec les différents services municipaux, les organismes et les familles, la définition suivante :

« La famille et ses divers modèles sont la cellule de base de la société privilégiant le sentiment d'appartenance et le développement des individus qui la composent. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs et du patrimoine. »

MISSION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La mission de la politique familiale consiste à placer la famille au centre des actions municipales selon le concept : Penser et Agir famille ! Le but de la politique est de développer une vision d'ensemble et de définir les orientations à privilégier pour créer un environnement favorable à l'épanouissement des nouvelles familles et de celles déjà établies à Mont-Laurier.

Elle vise à fournir un lien d'appartenance en concertation avec les partenaires du milieu, à répondre aux besoins liés à l'amélioration de la qualité de vie des familles. La politique familiale doit demeurer un guide flexible qui s'inscrit dans un processus continu et évolutif, de façon à pouvoir adapter efficacement les interventions aux nouvelles réalités vécues par les familles. Pour y arriver, un comité permanent devra être mis sur pied.

PORTRAIT DES FAMILLES DE MONT-LAURIER

Chiffres de population et des logements

Population en 2006	13 405
Population en 2001	12 766
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	5,0
Densité de la population au km ²	22,7
Superficie des terres (en km ²)	590,35

Caractéristiques selon l'âge

Population	Total	Masculin	Féminin
Population totale	13 405	6 575	6 830
0 à 9 ans	1 355	715	685
10 à 19 ans	1 915	895	820
20 à 29 ans	1 540	750	790
30 à 39 ans	1 510	770	735
40 à 49 ans	2 345	1 105	1 235
50 à 59 ans	2 175	1 075	1 095
60 à 69 ans	1 400	705	690
70 à 79 ans	840	365	485
80 à 84 ans	290	115	175
85 ans et plus	240	75	170
Âge médian de la population	42,7	41,4	43,8
% de la population âgée de 15 ans et plus	83,5	82,2	84,8

Caractéristiques des logements privés occupés

Nombre total de logements privés occupés par des résidents habituels	5 655
Maison individuelle non attenante sous forme de % du total des logements privés occupés	60,4
Appartements, duplex sous forme de % du total des logements privés occupés	11,6
Appartements, immeuble de 5 étages sous forme de % du total des logements privés occupés	21,5
Nombre de logements possédés	3 670
Nombre de logements loués	1 985
Nombre de logements construits avant 1986	3 950
Nombre de logements construits entre 1986 et 2006	1 700
Logements ayant besoin de réparations majeures sous forme de % du total des logements privés occupés	6,5



STATISTIQUES SUR LE TRAVAIL ET LE REVENU

Prestataires de l'assurance-emploi, actifs et aptes au travail-Mont-Laurier

Septembre 2007 : 2453 Septembre 2006 : 2497

Variation % Taux de prestation
-1,8% septembre 2007 : 10,6 %

Prestataires de l'assistance-emploi, adultes sans contraintes à l'emploi

Août 2007 : 870 Août 2006 : 805

Variation % Taux de prestation
8,1% août 2007 : 3,8%

Indicateurs de revenu par habitant MRC d'Antoine-Labelle (6 septembre 2007)

	2005	2006
Revenu personnel par habitant	22 922	24 118
Revenu personnel disponible par habitant	17 796	18 748
Revenu d'emploi par habitant	14948	15 628
Transferts des administrations publiques par habitant	5 646	5 965

Portrait des nouveaux participants aux mesures actives au 31 mars 2007

	Caractéristiques	Résultats
ÂGE	Moins de 30 ans	34%
	30 à 44 ans	35%
	45 ans et plus	31%
SEXE	Femme	47%
	Homme	53%
SCOLARITÉ	Secondaire	51%
	Collégial	7%
	Université	4%
STATUT FAMILIAL	monoparental	11%
	Autres	89%
STATUT DE PARTICIPATION	Prestataires de l'assistance-emploi (PSR)	13%
	PSR admissible à l'assurance-emploi	13%
	Prestataires de l'assurance-emploi	48%
	Admissible à l'assurance-emploi	12%
	Sans soutien de revenu	14%



SCOLARITÉ

RAPPORT ANNUEL DE 2005-2006

LA CSPN DESSERT PLUS DE 5000 ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES SOIT

239 élèves à Passe-Partout
349 élèves en pré-maternelle et pré-scolaire
2202 élèves au primaire
1999 élèves au secondaire
450 élèves à temps plein en formation professionnelle
222 élèves à temps plein en éducation aux adultes

Pourcentage de diplomation de l'ensemble des élèves de la CSPN

Cohorte*	5 ans		6 ans		7 ans	
	CSPN	Québec	CSPN	Québec	CSPN	Québec
1996	48,0%	61,2%	59,0%	69,0%	63,1%	71,7%
1997	48,6%	59,7%	60,0%	67,7%	63,75	70,9%
1998	38,5%	58,2%	55,4%	67,6%	60,9%	70,5%
1999	42,8%	60,2%	57,7%	68,4%	-	-
2000	46,5%	60,6%	-	-	-	-

*Cohorte: groupe d'élèves qui a débuté au secondaire à l'année indiquée. La diplomation de ce groupe est calculée après 5 ans, 6 ans, 7 ans.

Diplomation dans l'ensemble des programmes de formation professionnelle

2001/2002	2002/2003	2004/2005	2005/2006
74,8%	73,5%	84%	89%
Données MELS	Données MELS	Données MELS	Données MELS

Résultats obtenus par les élèves de 4^e et 5^e secondaire aux épreuves uniques de juin 2006 du MELS

Discipline	CSPN % de réussite	Québec public % de réussite	Région administrative des Laurentides % de réussite
Sciences physiques 416 (écrit)	76,7	72,6	70,9
Mathématiques 436	71,4	68,5	64,9
Mathématiques 514	72,2	81,2	79,6
Histoire 414	86,8	76,8	76,4
Français 5 ^e sec.écrit	77,0	76,4	73,7
Anglais 5 ^e sec. (global)	83,7	93,5	93,8

Amélioration du % de garçons qui quittent l'école avec un diplôme ou une qualification au secondaire

2002-2003	Filles : 75,6	Garçons : 41,7
2003-2004	Filles : 72,8	Garçons : 46,5
2004-2005	Filles : 75,6	Garçons : 57,3

Taux de réussite aux épreuves ministérielles

Année	CSPN	Québec
2003	85,4	89,0
2004	84,8	90,1
2005	84,7	87,8

Indicateurs de la réussite Secteurs préuniversitaire et technique

	% réussite moyen 1 ^{re} session Mont-Laurier	% réussite moyen 1 ^{re} session Réseau
2000	84,4	82
2001	91,4	81,9
2002	86,7	82,9
2003	91,3	83,5
2004	89,9	83,5
2005	82,8	82,4
	Réinscription 3 ^e session Mont-Laurier	Réinscription 3 ^e session Réseau
2000	57,5	65
2001	75,3	66,7
2002	78,3	67,6
2003	79,5	68,5
2004	77,9	67,9
	% de réussite tous les cours 1 ^{re} session	% réussite tous les cours 1 ^{re} session
2000	63,2	56,2
2001	70,4	57,2
2002	68,5	59
2003	73,1	59,9
2004	64,9	60,2
2005	59,2	58,7

PRÉSENTEMENT SONT OFFERTS

Baccalauréat en enseignement
au préscolaire et primaire : 60 étudiants

Baccalauréat en enseignement secondaire
(math et français) : 20 étudiants

Certificat en gestion des ressources humaines :
25 étudiants

POURRAIENT ÊTRE OFFERTS

MBA (maîtrise en administration des affaires)
en février 2008

Microprogramme/certificat en développement des
petites collectivités, développement régionale et local,
Hiver 2008

DEC-BAC en nursing



PRINCIPES DIRECTEURS

LA VILLE DE MONT-LAURIER RECONNAÎT

- 1 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît la famille comme le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus et la contribution sociale des parents comme facteur essentiel à l'apprentissage et la transmission de valeurs durables ;
- 2 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît la diversité des modèles familiaux, la valorisation de l'autonomie des familles et le respect de leurs choix ;
- 3 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît que le réflexe famille doit être au centre des interventions municipales et doit se traduire par une ouverture à la réalité et aux préoccupations des familles. Elle reconnaît l'importance de transposer ce réflexe dans la planification et la mise en œuvre d'actions concrètes s'adressant aux familles.
- 4 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît qu'elle peut, en concertation avec les organismes, contribuer au développement du milieu de vie des familles et de la ville elle-même ;
- 5 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît que l'isolement et l'exclusion sont des composantes de la plupart des problèmes sociaux et que la politique familiale peut faire partie des solutions en étant à l'écoute des familles et en s'assurant que les services sont disponibles sur son territoire ;
- 6 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît la communication comme moyen privilégié pour faire participer les familles à la vie municipale en favorisant l'accueil des nouvelles familles, la diffusion et l'échange d'information et la promotion des services destinés aux familles ;
- 7 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît la particularité des quartiers dans la planification et la mise en œuvre des interventions auprès des familles ;
- 8 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît l'accessibilité comme facteur d'intégration sociale répondant à un besoin légitime et fondamental pour assurer le développement des familles.
- 9 - La Ville de Mont-Laurier reconnaît que le Comité de la famille constitue une ressource privilégiée de valeur ajoutée à la prise de décision.

AXES-ORIENTATIONS PISTES D'ACTION

Le Comité de la famille et le Conseil municipal ont décidé d'intervenir au niveau des axes qui influencent la qualité du milieu de vie des familles.

LES AXES D'INTERVENTION

1 - la sécurité

2 - le transport

3 - l'habitation

4 - l'environnement

5 - l'aménagement du territoire

6 - la santé

7 - les sports et loisirs

8 - la culture

9 - la communication et les relations avec les citoyens



SÉCURITÉ

OBJECTIFS

- 1 - Favoriser la sécurité des familles et les sensibiliser aux approches sécuritaires offertes sur le territoire.
- 2 - La pauvreté isole, crée des barrières et augmente la dépendance envers le milieu.

ACTIONS

- 1 - Mettre sur pied un projet pilote de surveillance de quartier et mettre en place des moyens de contrôle pour la sécurité des familles.
- 2 - Donner accès aux équipements et aux activités pour lutter contre l'exclusion sociale. Création d'un comité de quartier (Café de rue, billets invendus).



TRANSPORT



OBJECTIFS

- 1- Rendre la cohabitation des piétons, cyclistes et automobilistes sécuritaire.
- 2- Soutenir les initiatives du milieu visant le transport collectif.

ACTIONS

- 1 - Élaborer une campagne de sensibilisation auprès des familles concernant la sécurité et le civisme (journée ou semaine).
- 2 - Consolider le transport collectif existant et informer les familles des ressources disponibles.

HABITATION

OBJECTIFS

- 1 - Favoriser l'accès à la propriété des familles et intervenir pour que les normes de salubrité et la vocation des quartiers soit respectées.
- 2 - Favoriser la mixité des types d'habitation.

ACTIONS

- 1 - Encourager la mise en place de programmes d'accès à la propriété, d'aide à la rénovation et préserver la vocation résidentielle des quartiers.
- 2 - Adapter les règlements pour faciliter la création de résidences intergénérationnelles, favoriser la transformation d'immeubles à des fins résidentielles et diversifier la clientèle pour penser famille.



ENVIRONNEMENT



OBJECTIFS

- 1 - Améliorer et encourager les 3 R (Réduire - Recycler - Réutiliser) dans les services municipaux et sensibiliser les familles à la conservation de l'eau potable.
- 2 - Sauvegarder les espaces verts et en favoriser de nouveaux pour embellir la ville.

ACTIONS

- 1 - Encourager les familles à adopter des pratiques responsables de gestion des matières résiduelles et à une utilisation responsable de l'eau potable.
- 2 - Sensibiliser les familles au reboisement de leur quartier.

AMÉNAGEMENT

OBJECTIFS

- 1 - Favoriser le développement de parcs de voisinage pour les familles et aménager des attraits de plein air.
- 2 - Développer un réseau urbain de pistes cyclables.

ACTIONS

- 1 - Informer les familles sur les parcs existants et les espaces de loisirs et aménager les berges des lacs et de la rivière pour les activités familiales.
- 2 - Développer un réseau urbain de pistes cyclables sécuritaire pour les familles.



SANTÉ ET COMMUNAUTAIRE



OBJECTIFS

- 1 - Encourager l'exercice physique et une bonne alimentation.
- 2 - Travailler davantage avec les organismes pour l'intégration des personnes handicapées.

ACTIONS

- 1 - Promouvoir la santé et une bonne alimentation dans les endroits publics, par étapes (aréna).
- 2 - Rendre accessibles les immeubles publics aux personnes handicapées et favoriser leur intégration dans chaque décision.

SPORTS ET LOISIRS

OBJECTIFS

- 1 - Prévoir des espaces pour les activités en famille, stimuler celles-ci et aménager les espaces pour répondre aux besoins des familles.
- 2 - Aménager les lieux pour répondre davantage aux besoins des familles et en faciliter l'accès pour développer la vie communautaire des quartiers.

ACTIONS

- 1 - Faire connaître les équipements disponibles, encourager la participation en famille aux activités et favoriser l'installation d'accessoires adaptés aux familles.
- 2 - Adapter les politiques tarifaires et les horaires pour répondre au concept qualité famille et identifier un élu responsable par secteur ou quartier.



CULTURE



OBJECTIFS

- 1 - Offrir un lieu de rassemblement et mettre à niveau la salle de spectacle.
- 2 - Soutenir l'intégration d'activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux arts pour les enfants.
- 3 - Assurer une tarification équitable favorisant l'accessibilité à toutes les familles et offrir des activités intergénérationnelles.

ACTIONS

- 1 - Inclure la salle de spectacle multifonctionnelle dans la stratégie de développement de la ville.
- 2 - Sensibiliser les acteurs de la communauté et les familles pour générer ses activités.
- 3 - Arrimer les horaires des activités afin que tous les membres d'une famille puissent y participer et favoriser les liens entre les générations.

COMMUNICATION AVEC LES CITOYENS

OBJECTIFS

- 1 - Instaurer une méthode d'accueil et d'information pour les nouvelles familles et les nouveaux-nés.
- 2 - Organiser des activités pour faire connaître les activités qui s'adressent aux familles et développer des stratégies d'information spécifique au secteur familial.

ACTIONS

- 1 - Accueillir et célébrer l'arrivée de nouvelles familles et les nouveaux-nés par une fête ou autre.
- 2 - Faire connaître les services municipaux s'adressant spécifiquement aux familles et prévoir une section famille dans les différents véhicules d'information.



CONCLUSION



L'élaboration de cette politique familiale a amené la Ville de Mont-Laurier à constater les nouvelles réalités et les besoins de ses familles. La Ville de Mont-Laurier en a compris l'importance et a décidé de situer la famille au centre de ses préoccupations. L'engagement collectif envers les familles doit se refléter dans le rayonnement donné à cette politique familiale. Celle-ci doit garantir le respect des choix de vie, reconnaître la diversité des modèles familiaux, soutenir les adultes qui assument un rôle d'éducation auprès des enfants.

Les mesures et les interventions publiques destinées aux familles doivent s'inscrire dans le long terme. La durée et la stabilité de mesures de soutien sont des éléments centraux de la planification du projet familial.

Pour que la politique familiale demeure un instrument dynamique, il faut que l'ensemble des intervenants du milieu et les familles s'impliquent pour espérer bâtir un milieu de vie propice à l'épanouissement de tous.

BIBLIOGRAPHIE

- Carrefour action municipale et famille, 2003, Guide d'information sur l'action municipale en faveur des familles
- Conseil de la famille et de l'enfance, 2005, Créer des environnements propices pour les familles. Le défi des politiques municipales.
- Statistiques Canada
- Bureau de la statistique du Québec
- Conseil de la famille et de l'enfance, 2005, Prendre en compte la diversité des familles
- Famille et Enfance Québec, Prendre parti pour les familles
- Ville de La Tuque, 2004, Politique familiale municipale
- Ville de Saint-Basile-le-Grand, 2005, Politique familiale municipale
- Ville de Mont-Saint-Hilaire, 2005, Politique familiale
- Municipalité de Val-des-Monts, 2005, Politique familiale
- Ville de Lévis, 2003, Des choix pour la famille, Politique familiale
- Municipalité de Rawdon, 2005, Politique familiale
- Ville de Val D'Or, 2003, Politique familiale
- Ville de Beauceville, Pour l'épanouissement de la famille, Politique familiale
- Ville de Lachine, 2001, Politique familiale
- Ville de Saint-Eustache, 2004, Coup de cœur pour la famille, Politique familiale
- Ville de Bromont, 2004, Politique familiale
- Ville de Gatineau, 2005-2006, Vers un idéal pour la famille, Politique familiale
- Ville de Rimouski, 2005, Vers une nouvelle politique familiale
- Ville de l'Assomption, 1999, Politique familiale
- Ville de Sherbrooke, 2004, Priorité famille, Politique familiale
- Ville de Montmagny, 2005, Le palmarès de la politique familiale
- Ville de Longueuil, 2006, À Longueuil temps de famille tant de vie, Politique familiale
- Ville de Blainville, Politique familiale
- www.villemontlaurier.qc.ca
- Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale
- CSPN
- Statistiques Canada
- Institut de la statistique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de cette politique familiale. Merci au ministère de la Famille, des Aînés et de la condition féminine pour le soutien financier à ce projet.

Nos remerciements à tous les intervenants municipaux, aux représentants des organismes, aux familles qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires consultatifs. Un grand merci aux membres du comité et particulièrement à Mesdames Carole Villeneuve et Louise Picard et Messieurs Robin Plouffe et Denis Moreault, pour la qualité de leur réflexion, leur assiduité et leur souci d'identifier avec justesse les besoins des familles lauriermontoises.

Merci à Monsieur Yves Cyr, formateur au Carrefour d'Action Municipale, pour ses conseils et son soutien indéfectible. Merci à Madame Linda Tennier et l'équipe de l'Artographe pour la conception et l'impression de ce document.

Yvonne Brisebois, chargée de projet



CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Monsieur Michel Adrien

CONSEILLERS

Monsieur Louis-Pierre Blais

Monsieur Sylvain Lacasse

Monsieur Gilles Lacelle

Monsieur Benoît Pagé

Madame Jocelyne Cloutier

Monsieur Gilles Huberdeau

COMITÉ DE LA FAMILLE

Monsieur Michel Adrien, maire

Monsieur Sylvain Lacasse,
conseiller responsable des questions familiales

Monsieur Robin Plouffe,
directeur du Module Qualité de vie

Madame Yvonne Brisebois, chargée de projet

Madame Louise Picard, CSSS

Madame Carole Villeneuve, Centre de la famille

Monsieur Denis Moreault,
MRNF, commissaire parent (primaire)

